

Pour Rick Santorum, avorter un enfant conçu lors d'un viol, c'est une seconde violence commise contre un innocent et contre sa mère

Author : Rédaction RC

Categories : [Élus catholiques](#), [Les catholiques et les élections](#), [politique et doctrine sociale](#)

Date : 14 août 2011

Ancien sénateur, le catholique **Rick Santorum** participait hier, au premier débat public entre les candidats Républicains à l'investiture du **GOP** pour l'élection présidentielle de novembre 2012, dans l'Iowa. Le journaliste **Byron York** de **Fox News**, qui modérait le débat, a posé la question suivante à Rick Santorum sur l'exception à la prohibition totale de l'avortement dans le cas d'enfants conçus lors d'un viol : « *Des sondages ont montré que de larges majorités d'Américains défendent un certain nombre d'exceptions [à la prohibition de l'avortement]. Votre position n'est-elle pas un peu excessive à soutenir, même pour beaucoup de conservateurs ?* ». Réponse de **Rick Santorum** :

- « Vous n'ignorez pas que la **Cour suprême des États-Unis** a récemment statué, sur le cas d'un homme qui avait commis un viol, que cet homme ne pouvait pas être exécuté, qu'il ne pouvait pas être passible de la peine de mort. Et pourtant, l'enfant conçu lors de ce viol peut l'être. Pour moi, cela veut dire que notre pays n'est pas au point pour ce qui est de la morale. Cet enfant n'a rien fait de mal [*nombreux applaudissement du public*]. Cet enfant est une victime innocente. Nous devons, en Amérique, avoir assez de courage pour nous investir et aider les femmes qui se trouvent dans d'aussi terribles situations, et qui ont déjà connu un traumatisme. Les soumettre à cet autre traumatisme qu'est un avortement, est insupportable. C'est pourquoi je m'élève absolument contre cela et que je dis : une violence suffit ».